



NIEUL LES SAINTES

BOURSE À L'ENFANCE DIMANCHE 15 MARS 2026

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Je soussigné(e)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Tél. : _____

Adresse mail : _____

Titulaire de la pièce d'identité :

N° _____ Délivrée le ____ / ____ / ____ Par : _____

(cette pièce doit être au nom de celui qui réserve l'emplacement et devra impérativement être présentée à l'arrivée)

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant(e), ne vendre que des objets personnels et usagés (art. L310-2 du Code du commerce)
- ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (art.R321-9 Code pénal)
- avoir pris connaissance du règlement de la manifestation et m'engage à m'y conformer

Réservation : règlement par espèces ou chèque à l'ordre de FESTYKIDS

Pour des raisons de taille de la salle, nous limitons la réservation à 2 tables. Merci pour votre compréhension.

	Quantité		Prix	Sous-total	
Intérieur	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	5 € €	
Extérieur sous barnum	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 € €	
Menu jambon fromage		5 € €	Le menu sandwich comprend : 1 sandwich + 1 boisson + 1 paquet de chips + 1 fruit
Menu rillette cornichons		5 € €	
			TOTAL €	

Date et Signature : précédées de la mention «lu et approuvé»

La réservation sera validée à réception de cette attestation accompagnée de la copie d'une pièce d'identité ainsi que du règlement sont à retourner à : Festykids - 7bis rue de la Liberté - 17810 Nieul les Saintes
L'association ne rembourse pas en cas d'absence des participants



NIEUL LES SAINTES

BOURSE À L'ENFANCE DIMANCHE 15 MARS 2026

REGLEMENT

Article 1 : Horaires

Les horaires d'ouverture au public seront de 9h00 à 17h00.

Les exposants devront se présenter à la salle des fêtes de Nieul-lès-Saintes le dimanche 15 mars 2026 à partir de 7h00, passé 9h et sans avertissement, l'organisateur disposera de leur emplacement (aucun remboursement ne sera fait)

Article 2 : Réservation et règlement

La réservation sera enregistrée dès réception du dossier complet : paiement, bulletin d'inscription daté et signé, copie de la carte d'identité recto-verso.

Les réservations seront enregistrées dans l'ordre de réception. Le nombre d'emplacements est limité.

Aucun remboursement ne sera effectué si l'annulation intervient moins de 7 jours avant la date de la bourse.

Article 3 : Emplacements

Les organisateurs restent seuls juges de la distribution des emplacements. Les emplacements devront être respectés et chaque exposant devra débarrasser son emplacement de tous détritus.

Article 4 : Matériel d'exposition

Les exposants disposeront de tables et chaises mises à disposition et à rendre propres. **Par souci de place, les portants ne sont pas autorisés à l'intérieur de la salle** (merci pour votre compréhension)

Article 5 : Dommages subis par les exposants

Les organisateurs ne seront en aucun cas responsables des pertes, dommages et détériorations ou vols qui seraient subis par les exposants, quelle qu'en soit la cause. Les objets exposés demeurent sous l'entièvre responsabilité des propriétaires.

Article 6 : Tarif (payable à la réservation par chèque à l'ordre de FESTYKIDS ou en espèces)

5 € / table en intérieur - 3 € / table en extérieur

Date et Signature : précédées de la mention «lu et approuvé»